



# MARAIS ARCHIVES

CONSEIL DE QUARTIER



Réunion du 13 janvier 2025

# Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 13 janvier 2025

---



Soyez les bienvenus !

MERCI

- de signer l'engagement de comportement civique si non-fait
- d'émarger la feuille de présence

S'il s'agit de votre première participation, merci de vous présenter et d'ajouter votre email et téléphone à la feuille de présence

# Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 13 janvier 2025

---

Pour aider Cynthia (DDCT) dans sa prise de notes, cette réunion sera enregistrée dans un premier temps. Les enregistrements seront détruits immédiatement après la rédaction du compte-rendu.

À voter par le conseil : Vote Contre ? Qui s'abstient ? Pour ?

# Ordre du Jour du 13 janvier 2025



1. Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent :
  - a) Réponse aux questions de décembre 2024
  - b) Signalements avec rappel de la procédure Dans Ma Rue (DMR), indispensable
2. Vote concernant l'organisation des réunions plénières :
  - a) Quel jour de la semaine, quelle semaine du mois ?
  - b) Définition des dates jusqu'à fin juin
  - c) Propositions pour les thèmes d'intervention
3. Vote du Budget Fonctionnement concernant les grignotages et boissons accompagnant les réunions
4. Commission Sécurité : Restitution de l'Atelier Citoyen avec la Police Municipale
5. Conférence Histoire et Mémoire de notre quartier : La prise du Central Téléphonique des « ARCHIVES »
6. Questions, demandes et annonces diverses
7. Fin de réunion à 20h30'-21h00

# 1 Intervention de Boris Jamet-Fournier, notre élu référent

Réunion du 13 janvier 2025

## a) Réponses de la Mairie aux questions du 9 décembre

La DDCT peut-elle interroger les services de la Mairie quant à leurs disponibilités, pour intervenir en réunion, sur certains sujets qui préoccupent nos conseillers ?

## b) Nouveaux signalements rapportés

- Rappel : la procédure d'un signalement sur l'application Dans Ma Rue (DMR) est désormais indispensable pour obtenir des réponses des services de la Mairie ! Transmettez dorénavant vos signalements avec leur référence DMR SVP !
- A noter : un document annexe vous donne les étapes majeures d'un signalement sur DMR
  1. Cadre Urbain, la tendance de la publicité lumineuse et ses nuisances
  2. Propreté, une attente majeure des habitants, à quand un atelier citoyen Citoyen
  3. Mobilités, la déviation des trajets de bus et leurs conséquences

# 1. La publicité lumineuse, une tendance qui progresse

- Depuis plusieurs mois des commerçants projettent dans l'espace public des publicités par projection lumineuse. ex : Korean cosmetics, le Lizard Lounge (rue du Bourg Tibourg) et le Cox (rue des Archives).
- La Mairie de Paris n'a-t-elle interdit l'utilisation de panneaux publicitaires numériques ?
- Les commerces peuvent-elles quand même les utiliser à partir du moment où ceux ci sont à l'intérieur de leur magasin ?



## 2. Propreté, une attente majeure des habitants





# Propreté, une attente majeure des habitants



Rue de Moussy, devant l'école



Rue du Roi de Sicile, vers la rue Pavée



Rue des Archives

# Propreté, à quand un **atelier citoyen** pour prendre en charge ces anomalies ?



Eglise des Blancs Manteaux



Eglise des Blancs Manteaux



Rue du Bourg Tibourg

# Plan Propreté : les points noirs restent globalement les mêmes

## **À rappeler :**

<https://cdn.paris.fr/paris/2022/07/05/dd7154fc986c8b0b981bf1ff73b1dd98.pdf>

<https://www.faireparis.com/fr/projets/faire-2020/points-noirs-anomalies-recurrentes-de-proprete-1872.html>

## **Demande de la Commission Propreté :**

un atelier citoyen ou une assemblée plénière des Conseils de quartier de Paris Centre : ex. dans le 8<sup>ème</sup>

<https://www.catherinelecuyer.fr/post/retour-exclusif-sur-les-assemblées-des-conseils-de-quartier-du-8e-arr-de-mai-et-juin-2023>

***À voter par le conseil : Vote Contre ? Qui s'abstient ? Pour ?***

### 3. Mobilités, déviations des trajets de bus, une nuisance récurrente pour nos riverains

- Les **bus 69 (vers hôpital Tenon) et 76 (vers l'hôpital Saint Antoine)**, circulant rue François Miron, venant par la rue du Point Louis Philippe sont, la plupart du temps et même sans aucun travaux, déviés sans aucune indication.
- De plus le **bus 96 (vers les Lilas)**, passe par la rue Saint Paul, la rue de Turenne, directement sans arrêt entre l'Hôtel de Ville (arrière APHP) et Place des Vosges. Parfois le conducteur accepte de s'arrêter à l'angle de la rue Saint Paul et Saint Antoine..... si la signalisation le lui permet !  
La réponse du conducteur à ma question a été : "on ne marque pas l'arrêt entre Hôtel de Ville et Place des Vosges pour aller plus vite " ?!?!"
- ❑ Constatation faite que toutes ces restrictions ont été amenées par l'acceptation et la décision de l'Hôtel de Ville, celle-ci a donc aussi le pouvoir d'intervenir auprès de la RATP ?!
- ❑ Il n'est pas possible de signaler les nuisances de déviation des trajets de bus ou le manque d'arrêts de bus sur DMR. Comment donc remonter l'information rapidement à Florent GIRY, chargé de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers, pour résoudre les problèmes avec la RATP, comme lors des Jeux Olympiques qui ont généré de nombreuses déviations ?

# 2 Vote concernant l'organisation des réunions plénières en 2025

Réunion du 13 janvier 2025

## Quel jour de la semaine ? Quelle semaine du mois ?

Afin de mieux adapter nos réunions aux contraintes des jeunes travailleurs ?

Ayant interrogé la DDCT, le jeudi pourrait convenir.

Si nous optons pour la deuxième semaine du mois, comme actuellement, une seule date chevaucherait avec la réunion du CQ Marais Vosges, au mois de mai !

Si nous optons pour le troisième jeudi du mois, la date du mois de mai (le 15) reste problématique, et le quatrième jeudi du mois (le 22) chevauche avec le CQ HBM...

### **À voter par le conseil :**

- Qui souhaite maintenir le jour de notre réunion de conseil mensuel au deuxième lundi du mois ?

**Vote Contre ? Qui s'abstient ? Pour ?**

- Qui souhaite changer le jour de notre conseil mensuel et le reporter au deuxième jeudi du mois ?

**Vote Contre ? Qui s'abstient ? Pour ?**

## Définition des dates jusqu'à fin juin

# Propositions pour les thèmes d'intervention

Réunions thématiques avec intervention des élus et des services autour des sujets suivants, propositions :

- Mobilités et Circulation : DVD (Direction de la Voirie et des Déplacements) :
  - qui a le droit de faire quoi en terme d'affichage ex. signaler des travaux, un déménagement etc.
  - la ZTL : dispositif et règlement
  - quel règlement pour les cyclistes et quels contrôles : ex. stationnement arceaux/croix de St. André ; les priorités etc.
- Terrasses : RET et contrôle des terrasses estivales, Etude Bruitparif, RET spécifique etc.
- Cadre Urbain : le PSMV (le paysage de nos rues, les façades et les surélévations), la gestion des parcs et jardins, la gestion de l'eau, intervention de l'association AUCP 1234 ( Atelier d'urbanisme de Paris Centre), etc.
- Commerce : intervention du GIE Paris Commerces :  
<https://www.giepariscommerces.fr/quisommesnous/> : comment gérer la diversification des commerces pour mieux répondre aux besoins
- Solidarité : protection des mineurs, dispositifs d'accueil pour les femmes, halte pour les coursiers etc.

# 3

## **Vote du Budget Fonctionnement concernant les grignotages et boissons accompagnant les réunions en 2025**

Réunion du 13 janvier 2025



# Budget FONCTIONNEMENT 2025

| Budget de fonctionnement 2024                  | Montant Voté    | Dépenses 2024 | Vote 2025 |
|--|-----------------|---------------|-----------|
| Boissons (jus naturels artisanaux Tchoudeliss) | 336,00 €        | 355,00 €      | 355,00 €  |
| Eaux   | 21,00 €         | ?             | ?         |
| Grignotages                                    | 90,00 €         | 90,00 €       | 100,00 €  |
| Pot de fin d'année 2024                        | <b>367,00 €</b> | ?             | ?         |

**À voter par le conseil : Vote Contre ? Qui s'abstient ? Pour ?**

# 4 Commission Sécurité : Restitution de l'Atelier Citoyen avec la Police Municipale

Réunion du 13 janvier 2025

**Un atelier citoyen de la Police Municipale, au nombre limité à 20 personnes, s'est déroulé à la Mairie de Paris Centre, en salle des mariages, le 12 décembre de 18h à 19h30.**

Représentants de notre quartier :

- Guillaume Rumiél, référent GPO du CQ MA,
- Franck FLIPO, directeur sécurité du Crédit Municipal de Paris, membre du deuxième collège, représentera son établissement.
- Michael SARFATI, GPO historique du CQ-MA, membre du CQ-PdV et responsable des maraudes, admis comme référent de Marais-Vosges
- Patrick MOSKOVICZ, membre de l'équipe d'animation
- Eliane ROSENBERG-MOUNIER

Adressez vos inquiétudes et signalements à la Commission Sécurité du CQ-MA : [ma-securite@conseil-de-quartier.fr](mailto:ma-securite@conseil-de-quartier.fr)

# Déroulé de l'atelier – par P. Moskovicz

Cet atelier a permis de partager les idées, les préoccupations et les suggestions afin d'améliorer la sécurité et la qualité de vie dans notre quartier.

La contribution s'est faite en 3 temps:

**1er temps** : questionnaire portant sur la tranquillité publique, la propreté et la solidarité envers les personnes vulnérables dans l'arrondissement,

Chacune des 5 tables dispose sur le plan de Paris Centre 4 à 5 gommettes signalant des lieux à problème : trafic de stupéfiants, prostitution, incivilités, insécurité (dont traversées des rues, vélos...), difficultés de circulation (sens interdits en labyrinthe entraînant des marches arrières, prise de voies en sens interdits..), campements de tentes (ex devant l'école Saint-Merri)..

**2ème temps** questionnaire : portant sur les contacts, échanges et avis sur les contacts...

**3ème temps** : suggestions afin d'améliorer la sécurité et la qualité de vie dans notre quartier, information dans les écoles, antennes mobiles de police municipale dans Paris Centre ((pas de lieux fixes tels les anciennes mairies 1er, 2ème et 4ème arrdts) et plus d'interventions, propositions concernant les GPO.

**La finalité de cet atelier** était de recueillir des informations sur les difficultés, des idées et des suggestions à partir du terrain et remontées jusqu'à la Direction de la Police Municipale, créée depuis 3 ans,

# Le Compte Rendu de la Police Municipale

Présenté par la  
Commission Sécurité

Conseil de Quartier Marais-Archives



Direction de la police municipale et de la prévention



## CONTEXTE

---

En 2023, la police municipale fêtait ses deux ans, à cette occasion une rencontre citoyenne autour du bilan et des perspectives de la police municipale à Paris, a été organisée en salle du Conseil de Paris, sous la houlette de Nicolas NORDMAN, adjoint à la Maire de Paris chargé de la prévention, de l'aide aux victimes, de la sécurité et de la police municipale et de Michel FELKAY, directeur de la police municipale et de la prévention.

Les conclusions de cette rencontre étaient les suivantes: renforcer le lien police municipale/population dans une logique d'ultra proximité, impliquer davantage les Parisiennes et les Parisiens dans la tranquillité publique.

C'est dans cette optique qu'un cycle d'ateliers citoyens a été mis en œuvre par l'observatoire de la tranquillité publique.

## EN PRÉSENCE DE

---

Alexandre BONDOUX, collaborateur de cabinet à la mairie de Paris Centre ;  
Stéphane BONGIBAUT, chef de la division territoriale Paris Centre ;  
Elodie BOUCHUT, responsable du bureau de la communication à l'observatoire de la tranquillité publique ;  
Michel FELKAY, directeur de la police municipale et de la prévention de la Ville de Paris ;  
Nicola IODICE coordonnateur migrants et travail social à l'unité d'assistance aux sans-abris ;  
Véronique LEVIEUX, adjointe à la maire de Paris en charge des seniors et des solidarités entre les générations ;  
Caroline MONERON MESNIL, responsable adjointe à l'observatoire de la tranquillité publique ;  
Julien PLEIS, en charge des réseaux sociaux au sein du bureau de la communication à l'observatoire de la tranquillité publique.

## INTRODUCTION

---

L'atelier a réuni une vingtaine de participants, principalement conseillers de quartier.

Véronique LEVIEUX a introduit la démarche, Michel FELKAY et Stéphane BONGIBAUT des chiffres sur la police municipale à Paris Centre.

## IDENTIFICATION DES « POINTS CHAUDS » (TEMPS 1)

---

Les participants ont identifié les principales problématiques dans les quartiers de l'arrondissement, notamment :

- Etalage des terrasses et nuisance sonores :

Etalage **rue d'Arcole** et **Marée / Archives** ;

Nuisances sonores liées à l'attente des clients de restaurants dans la **rue sainte-Anne** et problème de circulation sur les trottoirs.

- Personnes à la rue

Campement de personnes **rue de Sully**, vers l'**école St-Merri** ;

Violences entre personnes sur l'**île-Saint-Louis** ;

Troubles causés par les personnes vers l'**église Ste-Eustache**, dans le **jardin Mandela** ou encore vers la **crèche Rambuteau**.

- Code de la rue

Problèmes de circulation et non-respect de la vitesse à 30km/h (vive allure des voitures) sur le **boulevard de Sébastopol** ;

Remontée à contre-sens malgré piste cyclable **rue du temple** ;

Non-respect code de la route par les cyclistes, vélos non éclairés, taille des vélos (cargos ou électriques) non adaptée aux pistes du **boulevard de Sébastopol** ;

Points écoles insuffisants **place des Vosges** ;

Circulation problématique entre **rue de Rivoli** et **place de la Concorde**.

- Stationnement gênant

Problème avec les cars de tourisme dans le **secteur d'Opéra** ;

Descente du bus impossible et dangereuse liée au stationnement de deux roues motorisées **boulevard du temple**.

- Signalétique

Décalage entre les feux tricolores et les panneaux au carrefour **arts et métiers /**

**Turbigo**;

Non-respect des panneaux, panneaux non connus des usagers (B0) sur la **place**

**Sainte-Victoire**,

Problème aussi liée à la signalétique, aux panneaux **rue du temple**.

- Dangers

Rixes entre jeunes (CM2/6è) autour de **Carreau du temple**;

Points de deals, agressions des passants, prostitution **rue du temple** et **rue du plâtre**;

Trafic de drogue **rue Moussy** (à côté de la Poste) et dans des immeubles **rue des archives**.

- Autres

Malpropreté dû à des poubelles au pied des arbres de la **rue de la Reynie**;

Ventes à la sauvette **rue Rambuteau**.

## PROPOSITIONS POUR AMÉLIORER (TEMPS 2)

---

Les participants ont été invités à émettre des suggestions d'initiatives à mettre en place pour apaiser l'espace public et créer une proximité entre les PM et les usagers.

À l'issue de l'échange, nous avons pu relever les propositions suivantes :

- Avoir un "lieu" où retrouver la police municipale (points de rencontres, triporteurs ...);
- Au sein des conseils de quartier, convenir de 3 actions par mois par arrondissement à suivre;
- Réaliser à nouveau des ateliers d'échange entre la police municipale et la population;
- Développer les actions de pédagogie auprès des enfants (interventions de la PM dans les établissements ...).

# Conclusions :

Question :

- À qui doit-on envoyer les 3 actions ou signalements mensuels ?  
À la DDCT ? Par Mail fonctionnel ? Quel Référent ?

Les 3 actions à voter par le conseil :

- 1.
- 2.
- 3.



## **Vous êtes confronté à une incivilité ? Vous êtes victime de nuisances régulières ou persistantes ?**

- La police municipale est joignable tous les jours, 24h/24 via [le centre d'appel de la Ville de Paris \(3975\)](#).
- [L'application Dans Ma Rue](#) vous permet de signaler toute anomalie sur l'espace public
- En cas de gêne ou de nuisances causées par une activité professionnelle (bruits ou odeurs provenant de l'intérieur de locaux commerciaux ou professionnels), vous pouvez faire [un signalement en ligne](#).
- Pour une intervention face à une situation dangereuse ou illégale, vous devez contacter la police nationale, en composant le 17.

<https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilite-du-quotidien-3800>

Vous pouvez également adresser vos idées, inquiétudes et signalements à la Commission Sécurité du CQ-MA : [ma-securite@conseil-de-quartier.fr](mailto:ma-securite@conseil-de-quartier.fr)

# 5

## Conférence Histoire et Mémoire par Dominique LUCBERT :

LA PRISE DU CENTRAL TELEPHONIQUE « ARCHIVES »

Réunion du 13 janvier 2025

# 6 Questions, demandes et annonces diverses

Réunion du 13 janvier 2025

# Nouvelles Questions à la Mairie :

## Prochaines questions à la Mairie :

- Vos demandes spécifiques ou nouvelles questions à la Mairie doivent être votées en réunion avant de les faire parvenir à la DDCT
- Aucune nouvelle question ne sera acceptée sans vote préalable

## À voter :

1)

# La DICTEE Historique

- Date : Samedi le **1 Février 2025 de 14h à 18h**
- Accueil : Maximum 100 inscriptions
- Inscription : [idictee2@gmail.com](mailto:idictee2@gmail.com) dès le début de janvier ou par bulletin disponible dans le hall de la Mairie de Paris Centre
- Lieu : Mairie de Paris Centre - Salle des fêtes

La procédure sera la même que celle de l'année dernière, après mise en place et distribution des copies et stylos noirs :

- Lecture rapide du texte ;
- Lecture plus lente de la dictée ;
- Relecture des participants ;
- Echange des stylos noirs contre des stylos verts ;
- Distribution du corrigé ;
- Correction de leur copie par les participants et corrigé aux tableaux-écrans
- Appel aux candidats selon le nombre croissant de fautes (1,2,3...), jeune public en premier, pour la remise des lots ;
- Buffet.

<https://www.paris.fr/evenements/dictee-historique-2025-invitation-a-une-echappee-litteraire-a-travers-les-ages-du-centre-du-paris-76498>

## La Dictée *historique* 2025



INVITATION À UNE ÉCHAPPÉE LITTÉRAIRE  
À TRAVERS LES ÂGES DU CENTRE DE PARIS

**Samedi 1<sup>er</sup> février 2025 de 13 h 30 à 18 h 30**  
**Mairie de Paris Centre, 2, rue Eugène-Spuller, 75003**

Dictée ouverte à tous dès le collège, jeunes et adultes,  
suivie d'un moment de convivialité avec remise de récompenses...



*Horloge de la tour du palais de la Cité : « ...qui divise les heures en parts égales pour servir la justice et les lois. »*

Inscrivez-vous dès le 2 janvier **par courriel** : [idictee2@gmail.com](mailto:idictee2@gmail.com)  
ou en complétant le **bulletin d'inscription** disponible dans le hall de la mairie  
de Paris Centre.

UNE INITIATIVE DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES

## Déposez vos idées au Budget Participatif 2025 !



Vous avez des idées pour améliorer le quotidien et la vie dans votre quartier ? Vous avez un projet d'intérêt général dans votre arrondissement ou pour tout Paris ?  
Déposez votre idée sur [decider.paris.fr](https://www.paris.fr) jusqu'au 3 février 2025 !

<https://www.paris.fr/pages/dernieres-semaines-pour-deposer-vos-idees-au-budget-participatif-2024-25838#les-acteurs-qui-vous-accompagnent>

7

Fin de la réunion

Prochaine réunion **lundi ou jeudi ?**  
**Février 2025**

Réunion du 13 janvier 2025

## Prochaine réunion **lundi ou jeudi ? février 2025 à 18h30'**

### Liens utiles :

- Retrouvez les comptes rendus sur le site de la Mairie :  
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/marais-archives-17545>.
- Dorénavant s'ajoutent les présentations PpTx de nos réunions :  
[https://cdn.paris.fr/paris/2024/12/11/12-presentation-cq-ma-09-12-2024\\_compressed-ffZv.pdf](https://cdn.paris.fr/paris/2024/12/11/12-presentation-cq-ma-09-12-2024_compressed-ffZv.pdf)
- Agenda des Conseils de quartiers :  
<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.

## Merci pour votre participation

N'hésitez pas à envoyer vos suggestions à l'équipe d'animation

[marais-archives@conseil-de-quartier.fr](mailto:marais-archives@conseil-de-quartier.fr)

Vos coprésidents sont toujours joignables :

- Ann Bostoën  
[ann.bostoën@gmail.com](mailto:ann.bostoën@gmail.com)  
06 80 63 33 16
- François Riche  
[riche@orange.fr](mailto:riche@orange.fr)  
06 81 62 96 41





# MARAIS ARCHIVES

CONSEIL DE QUARTIER

Réunion du 13 janvier 2025

# Documents ANNEXES :

Pour vous informer sur le Conseil de Quartier Marais Archives, adressez un mail à : [DDCT-MAPC-conseilsdequartier@paris.fr](mailto:DDCT-MAPC-conseilsdequartier@paris.fr)



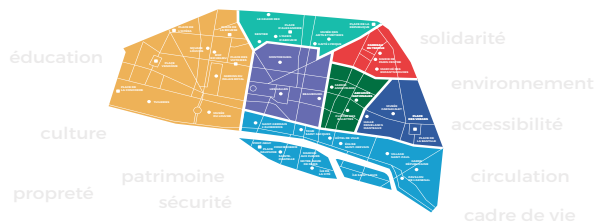
© Laurence Duflos - Novembre 2024

## Les Conseils de Quartier, qu'est-ce que c'est ?



Les Conseils de Quartier (obligatoires dans les villes de plus de 80 000 habitants) ont été créés par la loi dite Vaillant du 27 février 2002, relative à la démocratie participative. Ils sont un relais entre les usagers du secteur et la Mairie d'arrondissement. Ils ont pour vocation l'amélioration du bien-être.

Ils jouent un rôle de réflexion, d'avis et de proposition sur toutes les questions intéressant le quartier ou la ville (cadre de vie, mise en place de nouveaux équipements publics...). Ils peuvent être associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier, en particulier celles menées au titre de la politique de la ville.



**Vous avez des idées pour votre quartier ?**

**Rejoignez-nous !**

Vous souhaitez vous impliquer dans la démocratie locale ? Exprimez vos préoccupations et vos attentes, et participez à la réalisation de projets et à l'animation de votre quartier. **Votre Conseil de Quartier vous attend !**

**CONSEIL de QUARTIER** | **MARAIS ARCHIVES**

Contactez la Coordination des Conseils de Quartier de Paris Centre pour vous inscrire : [DDCT-MAPC-Conseilsdequartier@paris.fr](mailto:DDCT-MAPC-Conseilsdequartier@paris.fr)



Les Conseils de quartier bénéficient de **budgets** propres :

- ➔ **d'investissement** pour des actions d'intérêt comme aménagements de voirie, espaces verts, propreté, sécurité...
- ➔ **de fonctionnement** par exemple pour des animations de la vie du quartier.

Tous les habitants, commerçants et artisans du quartier peuvent y participer.

Depuis le regroupement des quatre premiers arrondissements en 2020, la Mairie de Paris Centre compte **sept Conseils de Quartiers** : Louvre - Opéra, Sentier - Arts-et-Métiers, Temple - Enfants Rouges, Halles - Beaubourg - Montorgueil, Marais - Archives, Marais - Place des Vosges et Seine.



Ils sont composés d'un élu référent, d'un coordinateur de la mairie et d'une équipe d'animation choisie par vote des membres.



### Le Conseil de Quartier Marais-Archives

Le quartier Marais-Archives est compris entre la rue Vieille du Temple à l'est et l'axe Beaubourg/Renard à l'ouest, et entre l'axe Poitou/Pastourelle/Gravilliers au nord et la rue de Rivoli au sud.

Le Conseil de Quartier Marais-Archives **se réunit en séance plénière chaque mois** autour des différentes commissions et groupes de travail, par exemple :

- Cadre Urbain et végétalisation
- Écoles & familles & handicap
- Langue & Savoir
- Mobilité & circulation
- Patrimoine & Culture
- Propreté
- Sécurité
- Terrasses...



#### En savoir plus

Retrouvez les comptes-rendus des réunions sur [MairieParisCentre.paris.fr](https://MairieParisCentre.paris.fr)

### Quelques activités du Conseil de Quartier Marais-Archives

#### Investissements

- ▶ Contribution à l'achat d'instruments de musique pour les enfants du conservatoire Mozart de Paris Centre.
- ▶ Financement d'équipements pour les écoles de notre quartier : des vélos pour les enfants à mobilité réduite, des tableaux mobiles, du matériel de jardinage, ...
- ▶ Réalisation de panneaux signalétiques pour les plantes des jardins partagés.
- ▶ Financement de courtes vidéos pour la bibliothèque multilingue virtuelle « LivreEnsemble ».
- ▶ Réalisation de 12 panneaux historiques exposés au Jardin Anne-Frank.

#### Animations locales

- ▶ Visites de lieux emblématiques du secteur : MAHJ, Crédit Municipal de Paris, Fondation « LaFayette Anticipations », Auberges de Jeunesse...

- ▶ Organisation annuelle du Vide-Greniers du Marais dont les recettes de la réservation des stands sont offertes à des associations caritatives (Secours populaire, Rire Médecin, Prolific ...).
- ▶ Dictée historique annuelle, ouverte à tous (80 participants en 2023).
- ▶ Fêtes des 10 & 15 ans du Jardin Anne-Frank.

#### Concertations / enquêtes

- ▶ Présentation des Chefs de Service de la Ville, ex. la Police Municipale,
- ▶ Consultation et formulation des besoins des riverains pour la rénovation de la Place Renée Vivien,
- ▶ Enquête sur le nouveau plan de circulation Marais-Les Îles...



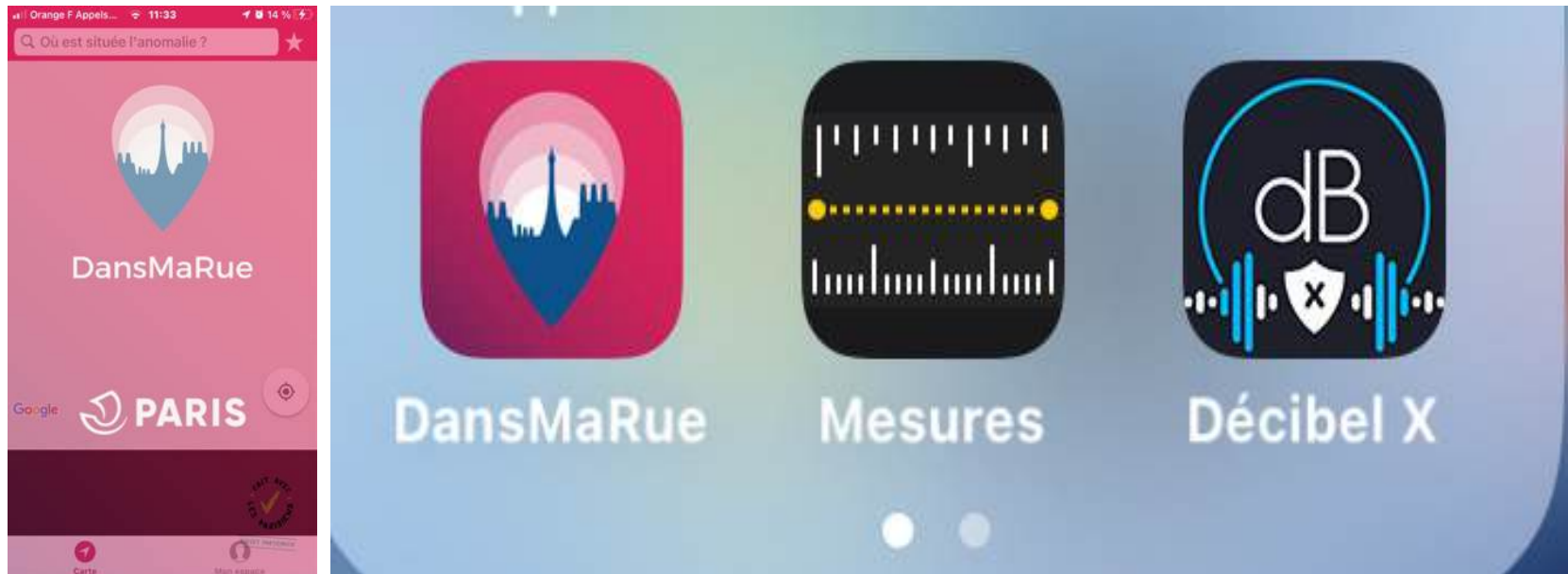
### Quelques projets en cours :

- ➔ Abreuvoirs pour les oiseaux
- ➔ Contribution à l'achat d'un camion douche pour les sans-abris de Paris Centre
- ➔ Proposition d'extension de la Trame Verte aux Archives Nationales
- ➔ Tableau Street Art quartier BHV
- ➔ Tracé de l'enceinte Philippe Auguste...

# Les Applications DMR, Mesures & Décibel

Réunion du 13 février 2023

## Les applications à télécharger sur vos mobiles iOS ou Android



[dmr-ma@conseil-de-quartier.fr](mailto:dmr-ma@conseil-de-quartier.fr)

# GUIDE D'UTILISATION DE L'APPLICATION DANS MA RUE



## Déclarez une anomalie sur l'espace public



Je signale une anomalie à l'aide du formulaire



J'ajoute une photo (facultative) pour faciliter le traitement du message



Je fais le suivi de ma demande en me connectant à Mon Compte ou en renseignant mon mail

**Bienvenue.**

**Merci d'utiliser l'application DansMaRue.**



### DANSMARUE SUR VOTRE MOBILE

Utilisez l'application mobile DansMaRue depuis votre smartphone pour transmettre directement vos anomalies depuis les rues et les jardins de Paris. L'application mobile facilite l'ajout de photos qui permettent aux équipes de terrain de mieux comprendre et traiter les anomalies transmises.



<https://teleservices.paris.fr/dansmarue>

Réunion du CQ Marais Archives du 13 février 2023

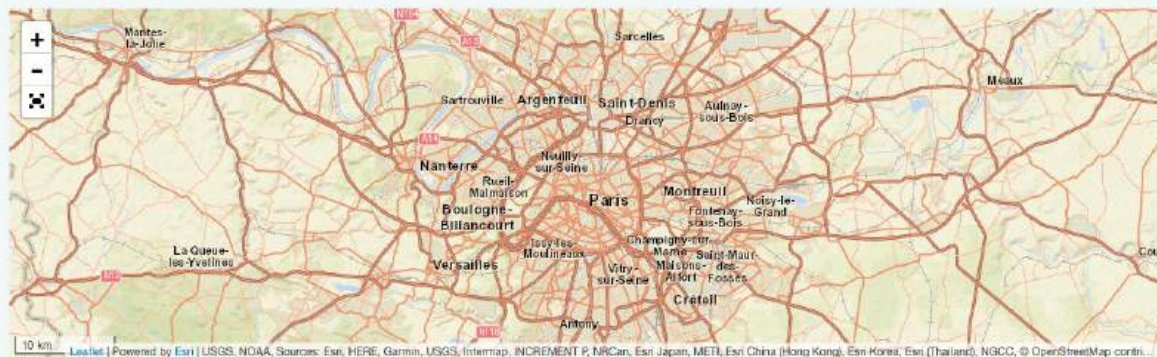


## 2 Localisation de l'anomalie

Tous les champs sont obligatoires  
sauf mention contraire.

Adresse concernée par l'anomalie

Merci de commencer à saisir  
une adresse et de sélectionner  
la votre dans la liste déroulante



CONTINUER ▾

## 2 Localisation de l'anomalie

Tous les champs sont obligatoires  
sauf mention contraire.

Adresse concernée par l'anomalie

- 44 rue Notre-Dame de Lorette, 75009 PARIS
- 44 rue Notre-Dame de Nazareth, 75003 PARIS
- 44 rue Notre-Dame des Champs, 75006 PARIS
- 44 rue Notre-Dame des Victoires, 75002 PARIS

Merci de commencer à saisir  
une adresse et de sélectionner  
la votre dans la liste déroulante



CONTINUER ▾

## ② Localisation de l'anomalie

Tous les champs sont obligatoires  
sauf mention contraire.

Adresse concernée par l'anomalie

44 rue Notre-Dame des Victoires, 75002 PARIS

Merci de commencer à saisir  
une adresse et de sélectionner  
la votre dans la liste déroulante



CONTINUER ▾

Réunion du CQ Marais Archives du 13 février 2023

### 3 L'anomalie est-elle déjà enregistrée ?

Si l'anomalie que vous souhaitez transmettre figure déjà dans la liste, merci de la confirmer :



Type d'anomalie : Détérioration d'un mobilier d'accrochage des deux-roues

46 Rue Notre Dame des Victoires, 75002 PARIS

Déclaré le 18/12/2022 à 07:24

42 m

CONFIRMER ET SUIVRE CETTE ANOMALIE

CONTINUER ▾

## 2 Localisation de l'anomalie

Tous les champs sont obligatoires  
sauf mention contraire.

Adresse concernée par l'anomalie

44 rue Notre-Dame des Victoires, 75002 PARIS

Merci de commencer à saisir  
une adresse et de sélectionner  
la votre dans la liste déroulante



CONTINUER ▾

#### 4 Choix d'une catégorie

Décrire la demande avec un mot clé (exemple : propreté, affiche...)

Mobiliers urbains>Protection>Potelet, barrière ou garde-corps détérioré

OU

Choisir un type d'anomalie en cliquant sur l'une des images ci-dessous



Graffitis, tags,  
affiches et  
autocollants



Autos, motos, vélos...



Objets abandonnés



Propreté



Voirie et espace  
public



Éclairage /  
Électricité



Eau



Mobiliers urbains



Arbres, végétaux et  
animaux



Activités  
commerciales et  
professionnelles

CONTINUER ▾

#### 4 Choix d'une catégorie

Décrire la demande avec un mot clé (exemple : propreté, affiche...)

terrasse

Merci de saisir un mot clé et de sélectionner la catégorie dans la liste

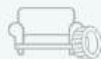
Activités commerciales et professionnelles>Étalages et terrasses à usage commercial>Gêne à la circulation / Étalage excessif  
 Activités commerciales et professionnelles>Étalages et terrasses à usage commercial>Nuisance sonore  
 Activités commerciales et professionnelles>Étalages et terrasses à usage commercial>Terrasse sale ou dégradée  
 Activités commerciales et professionnelles>Étalages et terrasses à usage commercial>Autre



Graffitis, tags, affiches et autocollants



Autos, motos, vélos...



Objets abandonnés



Propreté



Voirie et espace public



Éclairage / Électricité



Eau



**Mobiliers urbains**  
Protection : Potelet, barrière ou garde-corps détérioré



Arbres, végétaux et animaux



Activités commerciales et professionnelles

CONTINUER ▾

## 5 Finalisation de votre demande

### Priorité

Gênant

Très gênant

Dangereux

### Précisions complémentaires concernant la remarque

0 /250 caractère(s)

### Photo détaillée *(facultatif)*

 Ajouter

### Photo d'ensemble *(facultatif)*

 Ajouter

CONTINUER 



## 5 Finalisation de votre demande

Priorité

Cénant

Très gênant

Dangereux

Précisions complémentaires concernant la remarque

Potelet détérioré

17 /250 caractère(s)

Photo détaillée *(facultatif)*

 Ajouter

thumbnail\_IMC\_7909.jpeg (330 Ko) 

Photo d'ensemble *(facultatif)*

 Ajouter

CONTINUER 



## 6 Confirmation et suivi de votre demande



Utilisez **Mon Paris** pour bénéficier du suivi de votre demande et du pré-remplissage des formulaires lors de vos prochaines démarches.

Adresse mail



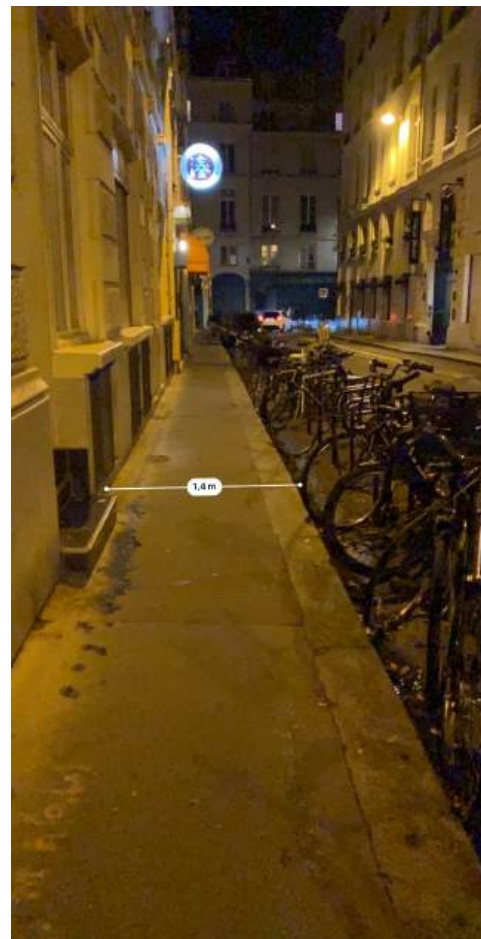
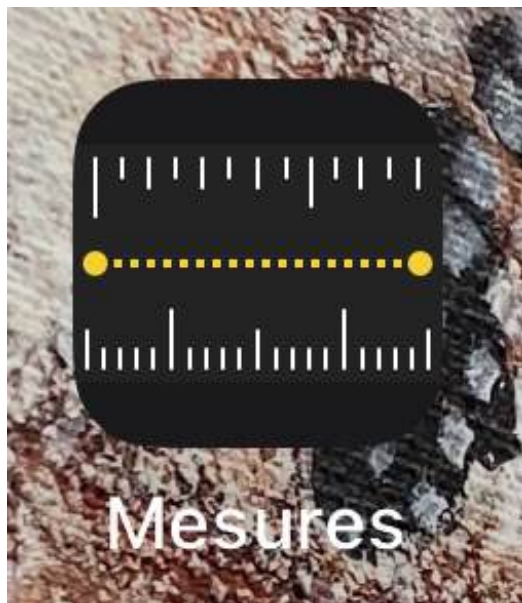
Dans le cas où vous ne souhaitez pas entrer votre adresse mail, merci de simplement cliquer sur le bouton valider



[Consulter les conditions générales d'utilisation](#)

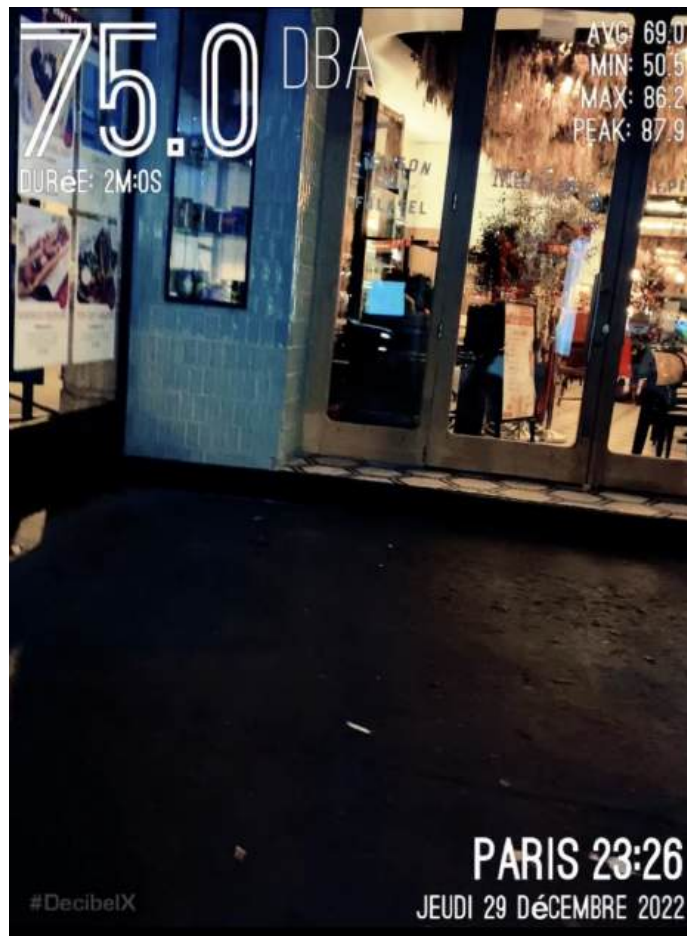
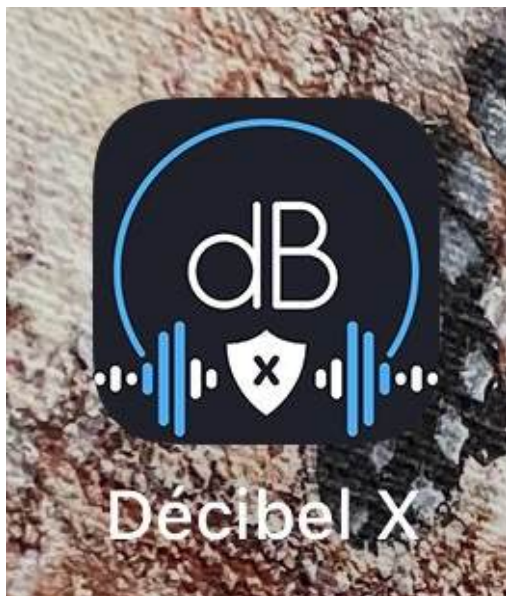
# Aides à la déclaration d'un signalement

## L'application MESURES



# Aides à la déclaration d'un signalement

L'application DÉCIBEL X





## Motion votée par le Conseil de Quartier, concernant la protection des paysages de nos rues :

*L'attention des Conseillers de Quartier a été récemment attiré par la rénovation de la pizzeria Le Pink Flamingo, au 105 rue Vieille du Temple, avec transformation profonde de sa devanture et de sa destination.*

*Se situant juste en face du Jardin Leonor FINI (alias jardin Picasso), cette nouvelle devanture ne semble absolument pas correspondre aux règlement du PSMV et dénature totalement le caractère de la rue Vieille du Temple.*

*L'effet général – après travaux – de ce commerce tranche particulièrement mal avec l'environnement du quartier du Marais – Quartier Classé et (théoriquement préservé).*

*Rappelons que nous sommes dans un "Secteur Sauvegardé" qui obéit à des règles d'urbanisme (Article L 313-1 du Code de l'Urbanisme, ancienne rédaction). Nous sommes ici face à un véritable scandale visuel et esthétique.*

*En conséquence, de telles réalisations sont aussi inconvenantes que mal venues, car totalement contraires à l'objectif de la loi Malraux (1962), qui souhaitait par la création des secteurs sauvegardés, développer la protection et la rénovation du patrimoine immobilier français.*

*Paris Centre étant très sollicité par son attractivité touristique et commerciale, nous sommes très inquiets, face à la perte de caractère et de charme historique de notre quartier.*

*Dans ce contexte, Le Conseil de Quartier Marais Archives appelle les autorités municipales de Paris-Centre et de la Mairie Centrale à faire preuve de vigilance afin, à l'avenir, de ne pas laisser se développer de tels projets.*

*En effet, le caractère patrimonial de notre quartier, même s'il a subi de nombreuses attaques, doit absolument être préservé. Nous souhaitons, dans ce domaine, une réactivité totale des autorités municipales.*



# Refus d'installer des Trilibs dans le MARAIS par le CQ-MA et argumentation votée le 11.03.2024. Adressée à la Mairie de Paris Centre :

*Le dispositif Trilib a été institué pour répondre aux impératifs suivants :*

- *Permettre aux habitants qui ne disposent pas de local dédié d'effectuer un tri des ordures.*
- *Répondre à une obligation réglementaire européenne de mettre en place un ramassage des bio déchets et des déchets compostables.*

## **Dans ce contexte, Trilib est confronté à des problématiques pénalisantes :**

- Le bruit et autres nuisances olfactives, souvent insupportables, générés par le ramassage.
- Un important détournement d'usage par les différents commerces et restaurants.
- Des emplacements choisis sans études précises des besoins réels (Trilibs posés à proximité d'habitations pourvues de locaux de tri).
- Les Trilibs ne disposent généralement pas de réceptacle à biodéchets (ce pourquoi ils ont été originellement conçus).
- Des difficultés liées à l'étroitesse des rues dans Paris Centre, qui pénalisent le ramassage. Soulignons plus particulièrement l'impossibilité d'implantation de Trilibs dans le Marais, quartier regorgeant de ruelles sinueuses et de Monuments Historiques, accueillant un taux de tourisme en constante progression, tout en ayant déjà perdu beaucoup de places de stationnement par le nouveau Plan de circulation et l'installation de terrasses estivales.

# Refus du CQ-MA à l'installation et le déploiement des TriLibs

- Le dispositif ne tient pas compte de son contexte général : le comportement socio-culturel, le réchauffement climatique avec Paris à 50°C, la forte concentration des rats... etc.
- Un aspect esthétique plus que douteux. Le design retenu pour les Trilibs ne peut sérieusement s'intégrer à l'environnement de Paris Centre. Il semble qu'aucune recherche n'ait réellement été effectuée pour en atténuer l'effet repoussoir.
- Ce dispositif va clairement à l'encontre de l'objectif proposé par le Manifeste pour la beauté de Paris, qui aspire au désencombrement de l'espace public et la suppression du mobilier inutile, sans mentionner la préservation et la mise en valeur du mobilier historique.
- Enfin, le Plan Climat et de Biodiversité, apporteront, à terme, des problématiques supplémentaires de gestion et d'hygiène (plus d'insectes et des petits rongeurs, fermentations...), aggravant toute situation mal gérée par la collecte des déchets. D'autre part, le dispositif risque d'accentuer la tendance des copropriétés et des citoyens de se décharger de leur obligation de mieux gérer leurs déchets à titre privé, reportant ainsi leur responsabilité civile sur les services publics.

En conséquence, il apparaît que les Trilibs, tels qu'actuellement conçus et déployés, sont la résultante d'une obstination, effectuée en urgence, sans qu'aucune véritable étude globale, sérieuse et cohérente n'ait été menée. Les retours des expériences négatives dans les quartiers qui en sont déjà pourvus, et les immondices qui en résultent, nous amènent à exiger de surseoir à leur déploiement, dans l'attente que des solutions réellement satisfaisantes soient trouvées !

**En conclusion, le CQ MA refuse l'implantation et le déploiement des Trilibs, particulièrement dans le centre historique du Marais !**



# Trilibs, une réussite, vraiment ?!?

Paris Centre en janvier 2025, les Trilibs en images...

Zoom sur la borne au 11 rue de Cléry : les sapins s'invitent à côté des Trilibs !



# Alternatives pour les Trilibs dans le centre ville historique

## L'exemple des poubelles pour les restaurateurs à Aix en Provence

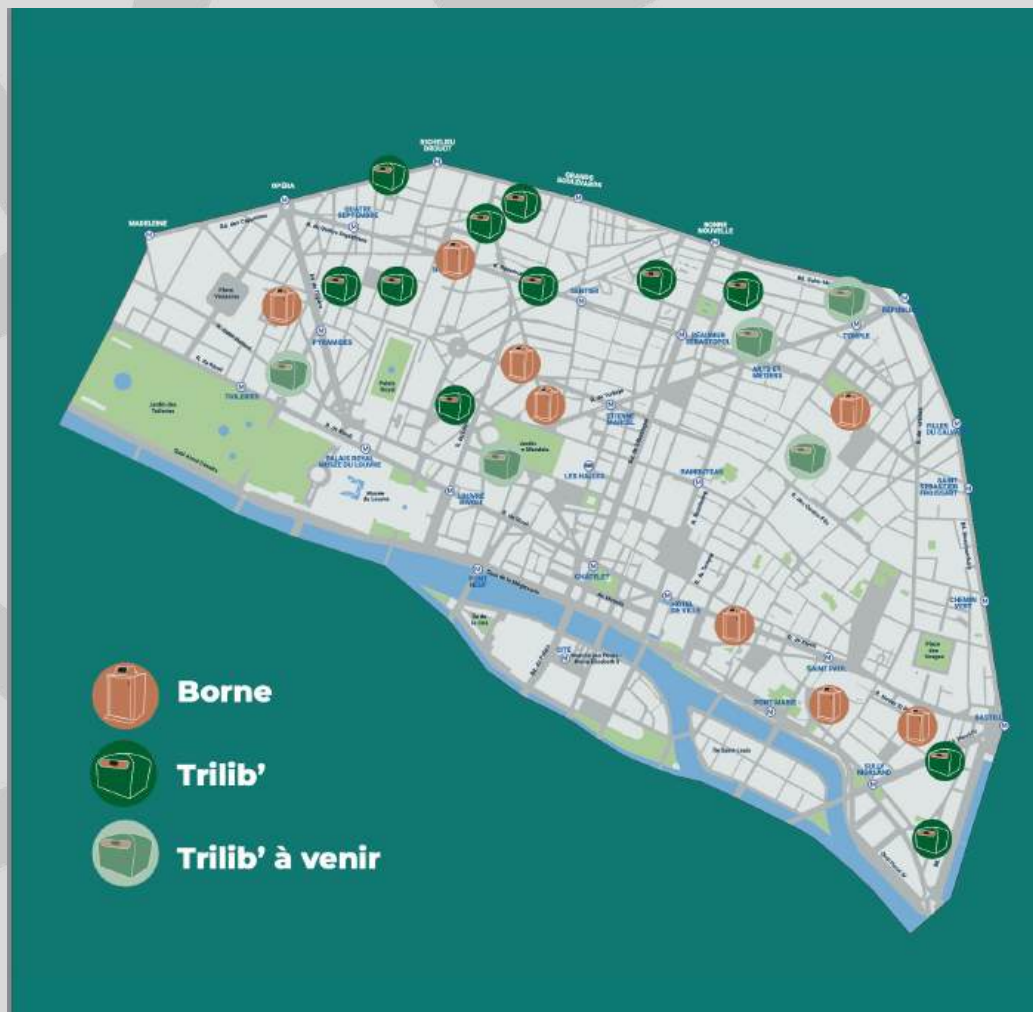


# Propreté et Tri Sélectif

Dans un courrier du 7 novembre 2024 la Mairie a communiqué la cartographie des dispositifs de tri des déchets alimentaires avec les futurs Trilibs. Certes un seul Trilib semble prévu dans notre quartier. Néanmoins, il fait fi du vote de notre Conseil de Quartier contre toute implantation de Trilib dans le Marais.

## Question :

- Quel en serait l'emplacement exacte ?
- Qu'en est-il du respect du PSMV et des paysages de nos rues ?



# Bornes déchets alimentaires

Un mail du **19 décembre 2024** nous informe que les services techniques de la propreté de Paris Centre procéderont à **l'implantation de bornes de déchets alimentaires à partir de début janvier 2025**. Cette initiative s'inscrit dans son engagement en faveur de la gestion durable des déchets et de la préservation de notre environnement.

Les bornes seront installées aux adresses suivantes :

- 146 rue de Rivoli, angle rue de l'Arbre Sec
- 42 rue Dussoubs, angle Bourg l'Abbé / rue Saint Martin
- 3 rue au Maire
- 26 rue du Renard
- Parvis des 260 Enfants

BIO déchets :  
bande adhésive  
sur un module  
de biodéchets  
indiquant que le  
tri est non  
conforme

---

*Une erreur qui exigera  
un nouveau tri... ?!*

